Image not found or type unknown

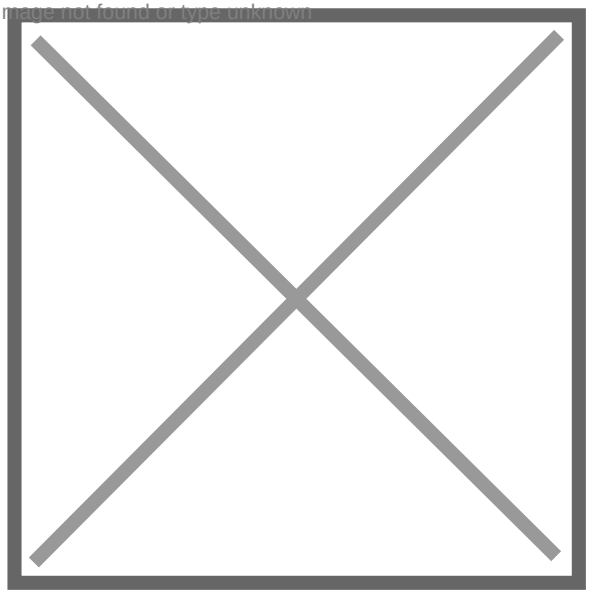

Pratique frauduleuse d'huissier

Par **Victimehuissier**, le **25/04/2018** à **05:05**

Bonjour à tous
Un huissier est venu chez moi pour un banal constat de documents sur ma salai paye ar salariée je lui ai payé instantanément en espèces en lui confiant ma carte bancaire et le code car il m'avait proposée de m'enlever 50€ si je lui payais en espèces or depuis 15 jours je n'ai pas récupéré ni le constat ni ma carte bancaire. Je suis désespérée par les pratiques frauduleuses de cet huissier que sous faire s'il vous plait je vis un calvaire de téléphoner plusieurs fois par jour et d'être menée en bateau .

Par **Tisuisse**, le **25/04/2018** à **06:55**

Bonjour,

Faites immédiatement opposition à votre carte bancaire car les huissiers ne procèdent jamais ainsi. A mon humble avis, vous avez été victime d'escroquerie à la carte bancaire et votre visiteur a certainement déjà fait des prélèvements sur votre compte. Voyez d'urgence votre banque.

Par **amajuris**, le **25/04/2018** à **09:22**

bonjour,
la carte bancaire est personnelle et son code confidentiel.
on ne donne jamais sa carte bancaire avec son code personnel à quelqu'un.

salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés